



# STADE RENNAIS ATHLETISME

## Cadets/Juniors Saison 2022 / 2023

Ce cadre de pratique s'adresse aux athlètes nés en **2004, 2005, 2006 et 2007**.  
Catégorie **Cadets-Juniors**.

### **ORGANISATION DU CLUB**

Le STADE RENNAIS ATHLETISME est une association loi 1901.  
Le Président du club est Marcel TOUCHAIS.

L'adresse du club :

**Stade Courtemanche**                      **13, Rue Zacharie Roussin**    **35700 RENNES**                      **Tél : 02.99.63.91.06**

Notre adresse électronique est : [contact@staderennaisathle.fr](mailto:contact@staderennaisathle.fr)

En ce qui concerne le groupe des jeunes, les personnes contact : **Philippine PERESSE**, Tel 06 01 92 76 20 et **Thierry JOURDEN**, Tel 07 69 19 42 02  
Ou l'entraîneur référent du groupe de spécialité.

### **RESPONSABILITE**

Le Président de l'association est le responsable de toutes les activités.

La licence d'athlétisme permet d'acquérir, entre autre, une assurance pour tous les accidents qui peuvent survenir pendant les séances d'entraînement, les compétitions et les déplacements correspondants. Elle est obligatoire pour participer aux compétitions de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Aucune licence ne peut être établie sans certificat médical **avec la mention « athlétisme en compétition »** (ou questionnaire pour renouvellement du certificat).

Une séance d'entraînement à titre d'essai sera accordée aux nouveaux.

### **ADHESION - LICENCE – COTISATION**

Pour établir une licence d'athlétisme, il faut :

- **Compléter le formulaire en ligne**

<https://www.viteinscrit.com/operation/1665-inscriptions-stade-rennais-athletisme-saison-2022-2023/?s=9979135326667464&c=00001&action426646776>

- **un certificat médical ou le questionnaire santé pour renouvellement du certificat.**

- **la cotisation de 150 Euros pour l'année.**

#### **Aides financières :**

Le club est adhérent du dispositif « Carte Sortir ».

Si vous êtes **nés en 2007** et bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire vous pouvez bénéficier de 40€ de réduction (Coupons Sport). Pour en bénéficier vous devez fournir au club une copie de l'attestation d'allocation de rentrée scolaire et de la carte d'identité.

Vous pouvez également avoir des aides auprès de vos employeurs. Au préalable, vous devez demander au club une attestation de cotisation.

## **EQUIPEMENT**

Pour pratiquer il faut :

- Un survêtement
- Un short ou un cuissard
- Une paire de chaussures d'entraînement ( training )
- Une paire de chaussures à pointes (organisation au club d'une bourse aux pointes en début de saison).
- Une bouteille d'eau

Il est possible de commander les équipements du club (Veste, Pantalon, tee shirt ...).

Le maillot du club est obligatoire pour participer aux compétitions. Son prix est de 25 Euros.

## **ENTRAINEMENT**

L'entraînement reprend le **Mercredi 7 Septembre 2022 à 18H30.**

Il y a plusieurs séances d'entraînement par semaine :

- **le lundi de 18h30 à 20h00.**
- **le mercredi de 18h30 à 20h00**
- **le vendredi de 18H30 à 20H00.**

Les séances peuvent varier en fonction du groupe d'entraînement.

Les entraînements se déroulent au Stade Courtemanche.

Des séances l'hivers se dérouleront au stade couvert Robert Poirier.

La régularité à l'entraînement est un facteur de progrès; aussi votre enfant est tenu d'assister aux séances et de prévenir en cas d'absence .

## **COMPETITIONS**

La compétition est le but de la pratique au club. **Chaque athlète doit participer à au moins 3 compétitions au cours de la saison.**

Un calendrier des compétitions sera remis à chacun au cours du mois d'Octobre.

Les athlètes se doivent de participer à toutes les compétitions auxquelles ils sont convoqués.

**Présence impérative lorsqu'il s'agit de compétition par équipe (Interclubs et challenge Equip'Athlé).**

Une convocation sera systématiquement envoyée, par courriel avant la compétition.

# **Dates importantes**

**Reprise de l'entraînement: Mercredi 7 Septembre 2022**

Pour les inscriptions, une permanence aura lieu au stade de Courtemanche le :

**➔ Mercredi 29 Juin 2022 de 10h30 à 18h00.**

**➔ Mercredi 7 Septembre 2022 de 10h30 à 18h00.**

**MERCI DE FAVORISER LES INSCRIPTIONS EN LIGNE DE VOTRE DOMICILE.**

***Le STADE RENNAIS ATHLETISME souhaite à ses jeunes athlètes une excellente saison sportive.***